

Conditions Générales des Prestations de Services de VINC

CGPS-VINC version 1.0 en date du 15 juillet 2014.

Le présent contrat est conclu entre:

- La société VINC, Société par Actions Simplifiée au capital de 100.188 euros, dont le siège social est situé au 2, rue Jean Louvet 78740 Vaux sur Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 380 367 938 (ci-après désignée "VINC")

ET

- Tout architecte, société d'architecture ou organisation relevant du domaine de l'architecture souhaitant s'engager dans le cadre d'une ou plusieurs des prestations de services fournies par la société VINC, ci-après désigné le "Client".

ARTICLE 1 - Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles VINC s'engage à fournir au Client tout Service proposé sur son site Web www.point-archi.fr.

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Services sont complétées par des Conditions Particulières et une grille tarifaire applicables à chacun des services proposés par VINC sur son site Web www.point-archi.fr, l'ensemble constituant un tout contractuel ci-après désigné "CGPS-VINC".

L'utilisation du site Web www.point-archi.fr de VINC, de son interface sécurisée et de tout Service de VINC par le Client suppose l'acceptation sans réserve et le respect par ce dernier de l'ensemble contractuel "CGPS-VINC".

ARTICLE 2 - Durée de Contrat et de Service

Les présentes "CGPS-VINC" entrent en vigueur à compter de leur acceptation par le Client lors de la création de son identifiant VINC et sont applicables dès l'activation du Service commandé ou renouvelé par le Client, selon la durée choisie par lui.

Le Service souscrit prend fin à l'expiration de la durée choisie et payée par le Client, sauf cas de résiliation anticipée.

En cas de demande de renouvellement du Service par le Client, la prestation de VINC se renouvelle pour la nouvelle durée choisie, sous réserve du paiement préalable du prix de la prestation commandée par le Client, aux "CGPS-VINC" en vigueur à cette date.

ARTICLE 3 - Commande

3.1 - Passation de commande

La commande se fait sur Internet via le Site Web www.point-archi.fr de VINC.

Le Client crée au préalable un compte dans lequel il définit notamment ses Codes d'accès et indique son adresse électronique de contact. Le Client reconnaît à cet égard être informé qu'il lui appartient de communiquer ses coordonnées professionnelles.

Le Client sélectionne les services de son choix en les enregistrant dans son panier.

3.2 - Validation de commande

Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes "CGPS-VINC" avant la validation de sa commande.

La validation de la commande est formalisée par le clic de la case « validation ». En cochant cette case, le Client exprime son consentement sur l'entièreté de la commande et des "CGPS-VINC" en vigueur à la date de validation.

3.3 - Caractère définitif de la commande

La commande devient définitive sous réserve de la confirmation de ladite commande par VINC par un mail de confirmation adressé à l'adresse électronique indiquée par le Client dans son compte à la date de la commande. Ce mail de confirmation ne sera adressé au Client qu'à compter de l'encaissement effectif du paiement de sa commande par VINC.

ARTICLE 4 - Obligations du Client

4.1 - Codes d'accès et données d'identification du Client

Lorsque le Client ouvre son compte sur le Site Web de VINC, il s'engage notamment à ne communiquer que des informations exactes, véritables, précises, à jour et complètes. Notamment, le Client s'engage à ne pas utiliser de pseudonyme dans son adresse électronique qui pourrait porter atteinte aux droits des tiers (notamment utilisation du nom patronymique, du pseudonyme, de la marque d'autrui, ou d'œuvres protégées par le droit d'auteur et/ou un droit voisin) à quelque titre que ce soit et quel qu'en soit le fondement.

Il s'engage à vérifier et à mettre à jour ses informations à chaque changement de situation.

Si VINC a connaissance ou prend note que tout ou partie des informations communiquées lors de l'inscription sont erronées, peu précises, pas à jour, fantaisistes ou incomplètes, VINC se réserve le droit de clôturer le compte du Client, sans préjudice de tout autre recours ou action.

Le Client s'engage à ne confier à aucun tiers ses Codes d'accès et à les protéger. Il reconnaît que toutes opérations faites sur son compte grâce à l'utilisation de ses Codes d'accès lui sont imputables.

4.2 - Prérequis technologiques

Les Services proposés par VINC nécessitent de disposer d'outils technologiques spécifiques tels logiciels, formats spécifiques, Le Client reconnaît être informé de la possibilité de tels prérequis techniques et s'engage notamment à faire son affaire de l'acquisition à titre onéreux ou gratuit de logiciels capables d'exploiter les formats requis.

Le Client reste seul responsable de l'acquisition de ces prérequis techniques et de leur utilisation. Il est également seul responsable de son acceptation des éventuelles licences y afférentes.

Le Client reconnaît que tous les frais connexes à son accès aux Services proposés par VINC, tels que ceux liés aux ordinateurs, mobiles, tablettes ou autre moyen de communication utilisé ainsi que les éventuels frais liés à l'achat de logiciels, formats, etc. ainsi que les frais de connexion au réseau Internet sont à sa charge exclusive.

4.3 - Conditions d'utilisation des Services

Le Client reconnaît qu'il est seul maître de l'appréciation et de la définition de ses besoins et des commandes passées sur et/ou à partir du Site Web de VINC. En conséquence, il est seul à

être responsable le cas échéant de l'inadéquation possible entre les Services commandés et ses besoins.

Le Client s'engage à être vigilant quant à la prise de connaissance des informations communiquées par alerte mail par VINC à l'adresse électronique mentionnée dans son compte. A cet égard, il reconnaît que la responsabilité de VINC ne peut être engagée en cas d'oubli de renouvellement d'abonnement aux Services dans les délais impartis.

Le Client s'engage à respecter les délais applicables à sa commande pour procéder notamment à la souscription ou au renouvellement des Services commandés par lui. Le Client reconnaît que passés lesdits délais, il n'aura plus accès aux Services concernés du fait de sa négligence. En conséquence, il ne pourra valablement mettre en cause la responsabilité de VINC dans de telles hypothèses.

Le Client s'engage à ce que son utilisation des Services de VINC ne viole en aucune façon :

- les droits de tiers (notamment les droits de propriété intellectuelle ou industrielle tels que marques, dessins, modèles, brevet, savoir-faire, etc.) ;
- les lois et réglementations en vigueur en France, dans son pays de résidence ou dans le pays où ses données sont destinées à être reçues.

Le Client s'engage à ce que son utilisation des Services ne contienne ni virus, routines détériorantes ou programmes susceptibles de causer des dommages aux personnes ou à leurs biens.

Le Client s'engage à prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger les données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique ou technologique, de la contamination par des virus comme de tentatives d'intrusion dans son système d'information par des tiers ou par toute personne non autorisée.

En cas de retard, de dysfonctionnement ou d'anomalie technologique, le Client est invité à prendre contact avec le service clientèle de VINC par mail ou téléphone.

ARTICLE 5 - Obligations de VINC

5.1 - Généralités

VINC fait ses meilleurs efforts pour communiquer au Client les prérequis techniques nécessaires avant la validation de sa commande pour les Services sélectionnés. Néanmoins, le contenu de cette information est exclu du champ contractuel.

Lorsque des Services par abonnement sont souscrits par le Client, des relances avant la date d'échéance à toutes bonnes fins de renouvellement de Services sont transmises par VINC par alerte mail à l'adresse électronique mentionnée dans les données du compte du Client, et ce à compter des deux mois précédent la date d'échéance de fin d'abonnement.

VINC a le droit, sans que le Client ne puisse s'y opposer, de supprimer, modifier ou ajouter des Services, à tout moment et de manière discrétionnaire.

VINC s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables de façon à protéger les données et/ou logiciels stockés sur ses serveurs, de la contamination par des virus comme de tentatives d'intrusion dans son système d'information par des tiers ou par toute personne ne disposant pas des Codes d'accès.

En outre, VINC s'engage à fournir une assistance au Client en ligne par courrier électronique. VINC apporte une aide technique et commerciale concernant le service en répondant dans les meilleurs délais aux questions du Client, sans engagement de VINC d'apporter une solution au Client, ni de délai de réponse.

5.2 - Délai et durée d'accès aux Services

VINC fait ses meilleurs efforts pour que les accès aux Services soient immédiatement disponibles pour le Client. Toutefois, malgré ses meilleurs efforts, et ce notamment compte tenu de dysfonctionnements ou d'anomalie ou de pannes de réseaux dont VINC n'a pas la maîtrise, il est possible qu'un certain laps de temps soit nécessaire.

Par ailleurs, VINC se réserve le droit de suspendre l'accès à ses Services notamment pour améliorer la qualité de ceux-ci. VINC fera ses meilleurs efforts pour que cette suspension n'excède pas une durée raisonnable.

ARTICLE 6 - Données à caractère personnel et cookies

6.1 - Généralités

Il est expressément rappelé que le Site Web étant destiné à une utilisation par des professionnels et pour des besoins professionnels, les Clients communiquent des données à caractère personnel considérées comme professionnelles. Les Clients qui utilisent ledit Site Web sont dûment informés qu'ils le font sous leur seule responsabilité, et ce notamment au regard du traitement des données à caractère personnel.

Sur le Site Web, VINC collecte et traite les données à caractère personnel du Client dans les conditions et selon les modalités définies ci-après.

VINC est le responsable des traitements de données à caractère personnel réalisés par le Site Web.

Sont notamment collectées et conservées les informations suivantes lors de la visite du Client sur le Site Web : son « domain name » (adresse IP) lorsqu'il visite les pages du Site Web, toute information qu'il communique volontairement (comme son adresse électronique par exemple), l'ensemble des informations concernant les pages qu'il consulte sur le Site Web.

Ces informations sont traitées notamment pour permettre, faciliter et améliorer l'accès aux Services du Site Web, la navigation et l'utilisation du Site Web par les Clients, et/ou pour améliorer et adapter le contenu du Site Web et son fonctionnement, et/ou pour sécuriser les Services proposés sur le Site Web dans le respect des obligations légales et réglementaires et/ou enfin pour réaliser des statistiques consolidées.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », les traitements de données à caractère personnel par VINC ont été déclarés auprès de la CNIL.

Un ou plusieurs fichiers, communément dénommés « cookies », sont susceptibles d'être placés sur le disque dur de l'ordinateur du Client par l'un des serveurs du Site Web lors de sa consultation. Ces fichiers ont notamment pour objet de permettre et de faciliter l'accès des Clients aux Services, ainsi que la navigation des Clients et l'utilisation desdits Services.

Le Client a la possibilité de refuser l'installation de ces « cookies » en configurant son navigateur (notamment avec des navigateurs tels qu'Internet Explorer, Firefox, Safari ou Chrome) ou de les effacer à tout moment selon les modalités du navigateur qu'il utilise. Il lui appartient de désactiver cette option installée par défaut dans son navigateur. Dans cette hypothèse, il est toutefois possible que certaines parties du Site Web ne soient plus consultables et/ou utilisables ou qu'elles le soient seulement partiellement.

Certaines informations sont également stockées dans les « journaux de fichiers » (« fichiers log »), qui permettent à VINC d'analyser le trafic vers le Site Web, ainsi que le profil des Clients de ce Site Web.

Lorsque le Client communique ses données à caractère personnel (telles adresse e-mail, numéro de téléphone, etc.), il peut recevoir des informations de VINC sur ses Services ou

événements à venir (à des fins de marketing direct), à la condition que le Client soit déjà inscrit sur le Site Web.

Des mesures de sécurité appropriées pour protéger et éviter la perte, l'usage abusif ou l'altération des données à caractère personnel traitées sur le Site Web ont été mises en place.

6.2 - Droit des personnes

Conformément à l'article 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent.

Pour exercer ce droit, il peut adresser sa demande (en indiquant son adresse de courrier électronique, nom, prénom, dénomination sociale, objet : « exercice droit CNIL »), à :

- VINC – 2, rue Jean Louvet 78740 Vaux sur Seine - France
- Ou par mail à l'adresse : contact@point-archi.fr.

ARTICLE 7 - Droit de rétractation

Le Client étant un professionnel, tout droit de rétractation est exclu.

Au demeurant, et en tout état de cause, il est précisé que conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment à l'article L.121-20-2 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé dès lors que la fourniture des Services a commencé avant la fin du délai de sept jours francs prévu par la loi.

En conséquence, le Client reconnaît être dûment informé que les Services reposant sur une prestation immatérielle exécutée quasi immédiatement est exclue du droit de rétractation.

ARTICLE 8 - Responsabilité - Force majeure

8.1 - Exclusion de responsabilité

La responsabilité de VINC ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des "CGPS-VINC" du fait du Client, ou d'un fait insurmontable et imprévisible de tout tiers au contrat.

Ayant la maîtrise de ses besoins et connaissant précisément son contexte, le Client est seul responsable de la pertinence, de l'opportunité, de l'adéquation, de l'adaptation, du choix et de l'utilisation des Services souscrits. En conséquence, VINC ne pourrait être tenue responsable de l'usage des Services par le Client, ce dernier étant seul responsable de l'utilisation desdits Services par lui-même en interne ou vis-à-vis de tout tiers.

Si toutefois, la responsabilité de VINC était établie notamment dans l'insuffisance ou l'inexactitude du contenu d'un Service, les conséquences pécuniaires qui en découleraient seraient en tout état de cause limitées au remboursement du montant du Service payé par le Client. Ainsi, dans l'hypothèse où la responsabilité de VINC pourrait être engagée, et ce, notamment en cas de manquement avéré à ses obligations, le montant de la réparation des dommages et/ou préjudices subis par le Client et liés directement audit manquement de VINC ne pourra en tout état de cause excéder le prix des Services acquitté par le Client.

Le Client est seul responsable des dommages et préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés par lui-même à VINC et/ou à ses Partenaires et/ou à tout tiers dans le cadre de l'utilisation des Services. Il s'engage à indemniser VINC de toute demande, réclamation et/ou condamnation à des dommages et intérêts dont VINC pourrait être l'objet (en ce compris les frais d'avocat que VINC pourrait être conduite à exposer), dès lors que celle-ci aurait pour cause, fondement ou origine, l'utilisation par le Client des Services.

VINC ne saurait en aucun cas être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect,

résultant notamment de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les Services, de tout défaut, virus, délai d'accès ou de transmission, interruption ou disparition de fichiers.

En aucun cas, VINC ne saura être tenue pour responsable d'une perte de données ou d'une détérioration liée à ces données.

8.2 - Force majeure

La responsabilité de VINC ne peut être engagée en cas de force majeure au sens de l'article 1148 du Code civil, et notamment reconnu en tant que tel par la jurisprudence des cours et tribunaux français. Seront notamment considérés comme éléments imprévisibles, irrésistibles et extérieurs, une décision gouvernementale ou légale, une guerre, une guerre civile, un sabotage, une inondation, une perturbation dans les sources d'approvisionnement (tels que, par exemple et sans que cette liste soit limitative, les minutes de télécommunication, l'électricité et l'essence), une épidémie, une grève, un lock-out, un arrêt ou un incident de machines, un ou plusieurs virus informatiques, une attaque d'un ou plusieurs pirates, un incendie, une explosion, une désintégration du noyau atomique, une irradiation provenant du rayonnement ionisant, une panne d'ordinateur, un blocage des communications électroniques, y compris des réseaux de communications électroniques, une remise en cause des principes cryptographiques ou tout autre événement indépendant du contrôle de VINC. VINC informera le Client de tout retard résultant d'un cas de force majeure et prendra toutes les mesures pour y remédier.

Si le retard causé par la force majeure dépasse 90 jours, la résiliation sera de droit pour chacune des parties étant convenu que le paiement restera dû pour les obligations déjà accomplies et les parties solderont leurs comptes en conséquence, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 9 - Convention de preuves

Conformément à l'article 1316-2 du Code civil, VINC et le Client ci-après dénommés « les Parties » ou individuellement « la Partie », entendent fixer les règles relatives aux preuves recevables entre elles en cas de litige et à leur force probante. Les dispositions qui suivent constituent ainsi la convention de preuve passée entre les Parties.

Chacune des Parties s'engage à accepter qu'en cas de litige, les ordres donnés et les opérations réalisées via l'utilisation des Codes d'accès du Client lui soient imputés.

Les Parties s'engagent à accepter qu'en cas de litige, les données de connexion enregistrées et conservées par les serveurs hébergeant le Site Web sont admissibles devant les tribunaux et font preuve des données et des faits qu'elles contiennent.

Dans le cadre de la relation entre le Client et VINC, la preuve des connexions et d'autres éléments d'identification sera établie autant que de besoin à l'appui des journaux de connexion (« fichiers logs ») tenus à jour par les serveurs hébergeant le Site Web. Chaque Partie accepte la recevabilité et la force probante de ces documents.

Les Parties s'engagent à accepter qu'en cas de litige, les marques de temps générées et conservées par les serveurs hébergeant le Site Web sont admissibles devant les tribunaux et font preuve des données et des faits qu'elles contiennent.

Les Parties s'engagent à accepter qu'en cas de litige, les enregistrements électroniques relatifs à l'exécution des commandes, générés et conservés par les serveurs hébergeant le Site Web, sont admissibles devant les tribunaux et font preuve des données et des faits qu'ils contiennent.

Les Parties reconnaissent que les données contenues dans les systèmes des prestataires de paiement visés à l'article 10 des présentes "CGPS-VINC" constituent la preuve des transactions réalisées.

ARTICLE 10 - Prix, modalités de paiement et facture

10.1 - Prix

Le prix des Services est celui mentionné sur le Site Web au jour et à l'heure de la passation de la commande.

Le prix indiqué est en euros. Il est exprimé hors taxes puis toutes taxes comprises dans le panier du Client ainsi que sur le récapitulatif de commande et avant sa validation.

Tous frais connexes tels ceux liés par exemple à la connexion au Site Web, ou d'achats de logiciels ou de licence ou d'outils informatiques ou autres supports, sont à la charge exclusive du Client.

10.2 - Exigibilité

Le prix est exigible au moment de la validation de la commande par le Client. Le montant des Services dû est débité en une seule fois, y compris pour les abonnements.

Le Client garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser le moyen de paiement qu'il a choisi pour le paiement de sa commande conformément aux présentes "CGPS-VINC".

Le moyen de paiement choisi doit donner accès à des fonds suffisants pour couvrir le prix exigible.

10.3 - Modes et moyens de paiement

VINC met à la disposition du Client un mode de paiement en ligne qui est régi par des règles spécifiques définies comme suit, étant précisé que toute réclamation ou contestation relative au paiement d'une commande ou à l'enregistrement de son règlement et à son exécution devra être adressée soit à VINC soit au tiers chargé du système de paiement, selon l'objet même de ladite réclamation. En effet, VINC n'ayant pas la maîtrise des outils de paiement, le Client reconnaît être informé qu'il lui appartiendra le cas échéant de s'adresser à l'organisme concerné selon l'objet de sa réclamation.

Selon les Services concernés sont acceptés les paiements en ligne suivants :

- Cartes bancaires : carte bleue, Visa, Eurocard/Mastercard. Ce moyen de paiement est limité aux commandes d'un montant inférieur à 500 euros hors taxes. Le paiement par carte bancaire est réalisé par des prestataires bancaires qui s'engagent sur les conditions de sécurisation des données relatives à vos paiements par cartes bancaires conformément aux pratiques usuelles sur internet. Les données contenues dans les systèmes desdits prestataires (notamment le service Paybox et la banque Crédit mutuel) constituent la preuve des transactions effectuées.

- Compte Paypal. Le paiement par Paypal est réalisé conformément aux modalités et aux conditions de sécurisation prestées par la société Paypal Europe. L'utilisation de la solution de paiement Paypal est sans frais supplémentaires pour le Client. Les données contenues dans le système Paypal constituent la preuve des transactions effectuées.

Le compte bancaire du Client sera débité à la date de l'acceptation de sa commande par VINC. La commande sera considérée comme effective après confirmation de l'accord des centres de paiement bancaire.

VINC informe le Client que les transactions bancaires sont confiées et assurées par un tiers professionnel qui garantit la sécurisation des données concernées. Les prestataires des solutions sécurisées de paiement en ligne auxquels VINC a fait appel pour le Site Web ne transmettent pas à VINC les informations confidentielles relatives aux transactions financières gérées en ligne par leurs soins, sauf, si nécessaire, en cas de réclamation dûment exprimée portant sur une transaction particulière.

10.4 - Facture

Lorsque la nature de l'achat en ligne le permet, une facture sera établie. Elle contiendra l'ensemble des mentions obligatoires pour les factures.

Cette facture sera adressée à l'adresse électronique communiquée par le Client ou dans son compte sur le Site Web.

10.5 - Retard, rejet ou défaut de paiement

VINC se réserve le droit, lorsque le prix convenu n'est pas payé pour quelque raison que ce soit, soit de suspendre l'exécution de la commande, soit de résoudre la commande par simple email adressé au Client.

ARTICLE 11 - Gestion des "CGPS-VINC"

La version des "CGPS-VINC" applicables est celle en vigueur à la date de validation de la commande par le Client.

Les présentes "CGPS-VINC" sont imprimables. Il appartient au Client d'imprimer la version qui lui est opposable à la date de sa commande, afin de disposer d'un exemplaire.

Le fait qu'une clause quelconque des présentes "CGPS-VINC" devienne nulle, inopposable, caduque, illégale ou inapplicable ne pourra remettre en cause la validité, la légalité, l'applicabilité des autres dispositions des "CGPS-VINC" et n'exonéra pas les parties de l'exécution des "CGPS-VINC".

VINC se réserve la faculté de modifier ses "CGPS-VINC" à tout moment.

ARTICLE 12 - Résiliation

La résiliation de la commande pourra être prononcée par simple e-mail et sera acquise de plein droit sans formalité judiciaire au cas où le montant de sa commande ne serait pas payé par le Client, et ce, quelle qu'en soit la raison.

Dans le cas des Services souscrits sous forme d'abonnement, le Client pourra résilier son adhésion aux présentes "CGPS-VINC" par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de 4 (quatre) semaines avant la prise d'effet effective de ladite résiliation. Les sommes dues à VINC en application de la commande passée resteront acquises et ne donneront lieu à aucun remboursement, y compris si la résiliation porte sur une période plus courte que celle couverte par l'abonnement souscrit initialement.

Article 13 - Sous-traitance et cession

VINC pourra librement sous-traiter tout ou partie de la fourniture des Services à tout tiers de son choix.

VINC pourra par ailleurs, librement, à tout moment et sous quelque forme que ce soit, céder ou apporter les Services, ainsi que le bénéfice de l'inscription du Client à toute personne de son choix. Le Client accepte par avance un(e) tel(le) cession ou apport.

Concernant le Client, l'abonnement est conclu intuitu personae pour une utilisation exclusivement destinée à l'usage interne du Client. Le Client s'interdit de céder ses achats (abonnements notamment) et/ou tout droit et obligation qui en découlent à un tiers par quelque moyen que ce soit.

Article 14. Droit applicable – Jurisdiction compétente

Les présentes "CGPS-VINC" sont exclusivement régies par le droit français.

Le Client contractant en qualité de professionnel, les tribunaux de Versailles seront les seuls compétents en cas de litiges se rapportant à l'exécution ou l'interprétation des présentes "CGPS-VINC".